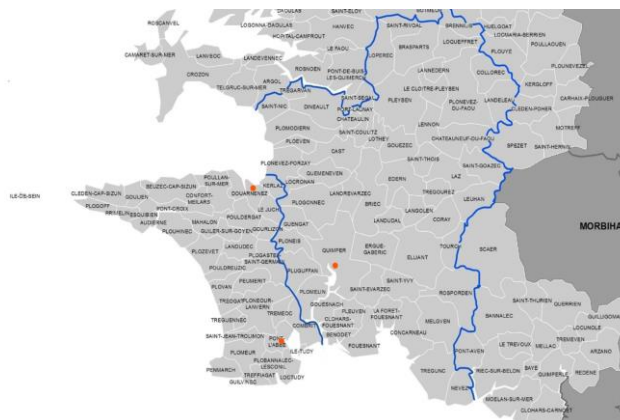


Qu'est-ce qu'une
filière gériatrique
territoriale ?

- **Association de l'ensemble des acteurs,** établissements de santé, **concourant à la prise en charge des personnes âgées sur un territoire donné**
- **Modalité d'organisation cohérente et graduée des soins gériatriques et a pour objet de couvrir l'intégralité des parcours possibles du patient âgé** en tenant compte du caractère évolutif de ses besoins de santé et du niveau de recours au plateau technique.
- **Sert de levier à la coordination des actions au service des personnes âgées du territoire**

Territoire des filières gériatriques territoriales de la Cornouaille



Filière gériatrique Ouest Cornouaille :

Etablissements supports : CH Hôtel-Dieu de Pont-l'Abbé et CH Michel Mazéas de Douarnenez

Référent administratif : Mounir BELHAFIANE

mounir.belhafiane@ch-douarnenez.fr

Référent médical : Docteur LE MEURLAY

m.lemeurlay@hotel-dieu.hstv.fr

Filière gériatrique Est Cornouaille :

Etablissement support : CH de Cornouaille Quimper - Concarneau

Référent administratif : Catherine CORRE

catherine.corre@ch-cornouaille.fr

Référent médical : Docteur HASLE

l.hasle@ch-cornouaille.fr

Chargée de mission des filières : Alice BATREL

alice.batrel@ch-douarnenez.fr

Références réglementaires :

- Circulaire n° DHOS/02/2007/117 du 28 mars 2007 relative à la filière de soins gériatrique
- Circulaire DHOS/O 2/DGS/SD 5 D n° 2002-157 du 18 mars 2002 relative à l'amélioration de la filière de soins gériatrique
- Instruction n° DGCS/3A/DGOS/R4/2017/341 du 29 décembre 2017 relative à la mise en place d'une démarche de coopération renforcée entre établissements de santé médecine, chirurgie, obstétrique et établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes dans le cadre de l'amélioration des parcours de santé des personnes âgées.

Les filières gériatriques territoriales de la Cornouaille

- Filière Est Quimper – Châteaulin
- Filière Ouest Douarnenez – Pont-l'Abbé



CENTRE HOSPITALIER
DE CORNOUAILLE
QUIMPER • CONCARNEAU

Hôtel-Dieu de
Pont-l'Abbé

HOSPITALITÉ
Saint-Thomas de Villeneuve

LINEA
CLINQUES

HAD de Cornouaille
Hôpital à Domicile

PÔLE DE RÉADAPTATION
DE CORNOUAILLE
CONCARNEAU - QUIMPER - ST YV

EPSM
FINISTÈRE SUD

Les filières gériatriques territoriales de la Cornouaille **regroupent neuf établissements de santé**, quels que soient leurs statuts ou catégories :



➤ **Le Centre hospitalier de Douarnenez**



➤ **Le Centre hospitalier de Cornouaille Quimper-Concarneau**



➤ **Le Centre hospitalier de l'Hôtel-Dieu de Pont-l'Abbé**



➤ **La Clinique les Glénan**



➤ **Le Centre de Rééducation Fonctionnelle de Tréboul**



➤ **L'Etablissement Public de Santé Mentale du Finistère Sud**



➤ **L'établissement d'Hospitalisation à Domicile de Cornouaille**



➤ **Le Pôle de Réadaptation de Cornouaille**



➤ **La Clinique Kerfriden**

Cette organisation fédère plusieurs « maillons » de l'activité gériatrique : le court séjour, l'équipe mobile de gériatrie, l'unité de consultations et d'hospitalisations de jour gériatrique, les soins de suite et de réadaptation appropriés aux besoins des personnes âgées poly pathologiques dépendantes ou à risques de dépendance, les soins de longues durée.

Objectifs de la filière :

- ✓ Proposer des dispositifs de soins gériatriques nécessaires à la réponse aux besoins de santé des personnes âgées y compris en santé mentale ;
- ✓ Assurer des évaluations gériatriques adaptées aux différentes situations cliniques et sociales et à l'objectif diagnostic et thérapeutique poursuivi, qu'il s'agisse de prévenir, de gérer une crise aiguë ou de réinsérer ;
- ✓ Améliorer les trajectoires de santé intra et inter-hospitalières qui concourent au parcours de santé des personnes âgées sur un territoire ;
- ✓ Assurer un rôle de ressources dans le domaine de la gériatrie et de diffusion de la culture gériatrique.

- Le rôle et les obligations réciproques des établissements membres sont formalisés dans une convention constitutive de filière ;

- Un plan d'actions triennal est établi déterminant des actions au service des patients âgés ;

- Les établissements membres se rencontrent plusieurs fois par an lors d'instances de coordination ;